

## PRINCIPAUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Domaine	Services offerts	Modalités de mise en œuvre	Principaux intervenants	Outils de travail	Objectifs visés	Principaux indicateurs	Contraintes
Dispositif d'accueil d'information et d'orientation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil- information-orientation par des agents d'accueil</li> <li>- Organisation de séance d'animation économique (FORED, FORUM sur l'Entreprenariat, etc.)</li> <li>- Orientation après identification du besoin</li> </ul>	Le dispositif est animé à travers les Espaces Emploi Jeunes installés au niveau des chefs lieu de département. Dans chaque EEJ on trouve un conseiller en emploi et un conseiller en auto emploi qui sont chargé d'accueillir les jeunes, de les inscrire dans la base de données, d'élaborer les plans d'actions et les projets professionnel et de les suivre. Les séances d'animation économiques sont organisées par l'antenne régionale à travers un dispositif mobile.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable Antenne régionale ANPEJ</li> <li>- Conseillers en emploi et en auto emploi</li> <li>- Jeunes bénéficiaires</li> <li>- Services techniques décentralisés</li> <li>- Autorités locales</li> <li>- PTFs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données des DE</li> <li>- Fiche d'identification des porteurs de projet</li> <li>- Fiche d'inscription des DE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès des jeunes ruraux aux services de l'ANPEJ</li> <li>- Informer les jeunes ruraux sur les opportunités d'emplois existants dans leur localité</li> <li>- Favoriser une bonne orientation des jeunes dans leur recherche d'emploi</li> <li>- Permettre aux autres intervenants dans le secteur d'accéder à la cible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de jeunes ruraux inscrits dans la base de données :</li> <li>- Nombre de séance d'animations économiques organisées :</li> <li>- Nombre de plans d'actions élaborés :</li> <li>- Nombre de jeunes touchés à travers les séances d'animation économique</li> <li>- Taux de couverture de la zone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des Espaces emplois</li> <li>- Accessibilité très réduite pour les zones rurales reculées</li> <li>- Absence de service d'accès à l'internet</li> <li>- Insuffisance de ressources pour amplifier le dispositif mobile</li> <li>- Insuffisance des ressources humaines destinées à ces tâches.</li> </ul>
Mise en relation avec les employeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge par un conseiller en emploi ou en entreprise</li> <li>- Identification du besoin</li> <li>- Elaboration d'un plan d'actions ou projet professionnel</li> <li>- Offre de stage à travers la convention nationale Etat employeur (CNEE)</li> <li>- Placements dans les entreprises</li> </ul>	Ce dispositif est mis en œuvre par des conseillers spécialisés entreprises pour un accompagnement personnalisé sur tout le processus de recrutement et une maîtrise de la spécificité du besoin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillers en entreprise de l'ANPEJ</li> <li>- Conseiller en emploi</li> <li>- Employeurs</li> <li>- ONG</li> <li>- Administration locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données des DE</li> <li>- Dossiers DE</li> <li>- Base de CV</li> <li>- Guide du Conseiller en emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter le recrutement aux entreprises locales</li> <li>- Faciliter l'accès des jeunes aux opportunités d'emplois locaux</li> <li>- Renforcer l'employabilité des jeunes ruraux par le biais de stages d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises prospectées au niveau local :</li> <li>- Nombre d'offres collectées et présentées aux jeunes :</li> <li>- Nombre de postes pourvus au niveau local :</li> <li>- Nombre de stage offert :</li> <li>- Nombre de jeunes placés :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faiblesse du tissu industriel en zone rural</li> <li>- Prédominance du secteur informel</li> <li>- Précarité des emplois</li> <li>- Informalité des emplois</li> <li>- Faible développement des emplois agricoles</li> </ul>
Formation renforcement de capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation à un métier, à une technique ou à une technologie en présentiel ou en ligne avec la plateforme e-tagat.sn</li> </ul>	Les activités de formations sont déroulées par les agents de l'ANPEJ ou des opérateurs privés au niveau local à travers la	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formateurs ANPEJ certifiés</li> <li>- Prestataires de formation</li> <li>- Cibles bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de formation local</li> <li>- Contrat de prestation</li> <li>- Tdrs formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des jeunes ruraux.</li> <li>- Améliorer le niveau de l'employabilité des jeunes ruraux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes ruraux formés ou capacités :</li> <li>- Nombre de sessions de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des ressources destinées à la formation</li> <li>- Faible niveau des jeunes en milieu rural</li> </ul>

Domaine	Services offerts	Modalités de mise en œuvre	Principaux intervenants	Outils de travail	Objectifs visés	Principaux indicateurs	Contraintes
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers thématiques,</li> <li>- Coaching à l'élaboration du PPP</li> <li>- Stages en entreprise</li> </ul>	signature de contrat de prestation. Les bénéficiaires sont identifiés en fonction du thème ou d'un programme local. Un contenu local est toujours adapté à ces formations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services techniques locaux</li> </ul>			formation organisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de jeunes ruraux formés ou capacités inséré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès limité à internet</li> <li>- Faiblesse de l'offre de stage en milieu rural.</li> </ul>
Aide à la création d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en entrepreneuriat (CREE, TREE)</li> <li>- Appui à l'élaboration du Business Plan</li> <li>- Accompagnement post financement</li> </ul>	Des conseillers sont installés au niveau des Espaces Emploi pour accompagner les jeunes ruraux. L'accompagnement se fait depuis l'inscription dans la base de données et l'identification du besoin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillers en auto emploi</li> <li>- Services techniques locaux</li> <li>- Chambre de commerce et de métiers</li> <li>- Réseau de JCE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données des porteurs de projet</li> <li>- Formulaire d'inscription</li> <li>- Fiche d'identification du projet</li> <li>- Plan d'actions</li> <li>- Plan d'affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'auto emploi des jeunes ruraux</li> <li>- Limiter les flux migratoires</li> <li>- Promouvoir les potentialités locales</li> <li>- Favoriser la création d'entreprises en zone rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes ruraux orientés auto emploi</li> <li>- Nombre d'entreprises créées par les jeunes ruraux</li> <li>- Nombre de plans d'affaire élaboré au profit des jeunes ruraux.</li> <li>- Nombre de micro entreprise formalisé</li> <li>- Taux de survie des entreprises créées</li> <li>- Nombre d'emplois créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de dispositif d'appui à la création d'entreprises en milieu rural</li> <li>- Insuffisance du personnel d'encadrement</li> <li>- Insuffisance des ressources destinées aux services non financiers</li> </ul>
Accès au financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui au montage du dossier de financement</li> <li>- Mise en relation avec les partenaires financiers</li> <li>- Enrôlement et Suivi du dossier de financement</li> <li>- Accompagnement dans la mise en place du financement</li> <li>- Mise en place de ligne de crédit</li> <li>- Mise en place de comité de sélection au niveau local</li> </ul>	L'accès au financement des jeunes ruraux, est facilité à travers le Fonds d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes (FEJ). Des conventions sont nouées avec les institutions financières (banque et SFD) qui sont chargées de la gestion de ces fonds. Les jeunes ruraux peuvent également être orientés vers d'autres sources de financement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller en auto emploi</li> <li>- Responsable crédit</li> <li>- Autorités locales</li> <li>- Responsables institutions financières</li> <li>- Comité régionaux de sélection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données des porteurs de projets</li> <li>- Dossiers promoteurs</li> <li>- Procès-verbaux Comités</li> <li>- Plan de décaissement</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès au crédit aux jeunes ruraux</li> <li>- Mettre à la disposition des jeunes ruraux des financements adaptés</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportion de jeunes ruraux ayant accès au financement</li> <li>- Montant financement mobilisé au profit des jeunes ruraux</li> <li>- Taux de recouvrement des créances</li> <li>- Nombre de projet financés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des ressources destinées au financement des jeunes</li> <li>- Absence d'approche interne adapté aux jeunes ruraux au niveau des IF</li> <li>- Absence d'incitation au profit des IF pour le financement des jeunes ruraux</li> <li>- Absence de synergie entre les différents fonds intervenant au niveau local</li> </ul>

Domaine	Services offerts	Modalités de mise en œuvre	Principaux intervenants	Outils de travail	Objectifs visés	Principaux indicateurs	Contraintes
Mise en œuvre de programmes ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incubation</li> <li>- Renforcement de capacités techniques et entrepreneuriales</li> <li>- Mise en place d'infrastructures technologiques d'appui à la production</li> <li>- Acquisition d'équipements et de matériels</li> <li>- Facilitation à l'accès aux marchés</li> <li>- Accompagnement technique</li> <li>- Mise à disposition de kit d'insertion</li> </ul>	<p>Pour favoriser la création d'emploi dans des secteurs porteurs et au profit de certains groupes cibles, l'ANPEJ développe l'approche programme surtout en milieu rural. A cet effet, des programmes structurants sont mis en œuvre avec l'appui des bailleurs et des collectivités territoriales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DSO</li> <li>- Antennes ANPEJ</li> <li>- Collectivités territoriales</li> <li>- Services techniques locaux</li> <li>- Partenaires financiers</li> <li>- Bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document de projet</li> <li>- PTBA</li> <li>- Base de données des DE</li> <li>- Conventions de partenariat</li> <li>- Plan de passation des marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la création d'emplois en milieu rural</li> <li>- Promouvoir l'auto emploi des jeunes</li> <li>- Favoriser l'autonomisation de certains groupes cible</li> <li>- Contribuer au développement économique du Sénégal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de jeunes ruraux insérés à travers la mise en œuvre des projets et programmes</li> <li>- Nombre d'infrastructures réalisées au profit des jeunes ruraux</li> <li>- Nombre de micros entreprises créées par les jeunes ruraux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des ressources pour mettre en œuvre les programmes ciblés</li> <li>- Faible capacités des jeunes ruraux à pérenniser les acquis des projets et programmes</li> <li>- Absence de dispositif d'appui et d'accompagnement de proximité en milieu rural</li> </ul>